



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 mai 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 3 mai 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 15), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 24), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 22), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 11), M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 13), M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Gueric CHALNOT, Mme Solange JOLY, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 23 incluse), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Gérard VAN HELLE (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD, M. Michel LOYAT à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Yves-Michel DAHOUI, M. Dominique SCHAUSS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE, M. Jacques GROSPERRIN à M. Pascal BONNET, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT.

OBJET : 8 - Citadelle - Projet Aquarium - Signature de conventions de mécénat

Citadelle

Projet Aquarium

Signature de conventions de mécénat

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

Rappel du contexte de l'opération

La Ville de Besançon assure notamment la gestion de la Citadelle et de ses musées, la valorisation de l'ensemble des fortifications bisontines de Vauban inscrites sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, l'exploitation des divers services publics et le développement du site.

Le projet

Les présentes conventions ont pour objet de définir les conditions et modalités pratiques du soutien que divers organismes apportent, sous forme de mécénat, au projet AQUARIUM développé par la Ville de Besançon.

L'aquarium George Bresse a été créé en 1975 et inauguré par le Maire Jean Minjoz. L'aquarium actuel, agrandi et modernisé, a été inauguré le 1^{er} avril 1996. Trois espaces sont consacrés aux milieux humides et aux cours d'eau de notre région. Visité par 91 % des visiteurs de la Citadelle, l'aquarium de Besançon est vécu par 75 % d'entre eux comme un moment fort (enquête 2011).

Des défauts d'étanchéité sont apparus sur les bacs ; le volume des bacs n'est pas adapté aux espèces que le Muséum souhaite présenter et la muséographie se limite aujourd'hui à la présentation des espèces de poissons du Doubs. Le discours scientifique est à actualiser en mettant en valeur les différents écosystèmes aquatiques de la région composés d'une faune et d'une flore très diversifiées.

Ainsi, le projet de rénovation de l'aquarium a plusieurs objectifs : le changement des plus grands aquariums, l'apport d'un milieu de vie adapté aux animaux, l'actualisation de la muséographie sur les problématiques actuelles liées aux milieux aquatiques et l'augmentation de l'attractivité pour les visiteurs.

Mécénats

Pour accompagner le développement du projet AQUARIUM du Muséum de la Ville de Besançon, plusieurs organismes ont décidé d'apporter à la Ville de Besançon un mécénat en numéraire, pour un montant total de 120 000 € :

- la Fondation ENGIE décide d'apporter un mécénat en numéraire d'un montant de 90 000 € net de taxes dans le cadre de l'article 238 bis du Code général des impôts,
- HALLE PAYS DOLOIS (HPD) décide d'apporter un mécénat en numéraire d'un montant de 15 000 € net de taxes dans le cadre de l'article 238 bis du Code général des impôts,

- CAMPENON BERNARD VERAZZI (CBV) décide d'apporter un mécénat en numéraire d'un montant de 15 000 € net de taxes dans le cadre de l'article 238 bis du Code général des impôts.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les conventions de mécénat avec la Fondation ENGIE, HALLE PAYS DOLOIS (HPD) et CAMPENON BERNARD VERAZZI (CBV).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition u Rapporteur.

M. LIME et M. BODIN (2) n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 23 MAI 2017



Contrôle de légalité